

L'actualité continue sur
VERVIERS-LAMEUSE.BE

HERVE ENVIRONNEMENT

Herviens, adoptez des poules!

Marc Drouguet propose aux Herviens d'adopter des poules pour diminuer leurs déchets

Herve est désormais championne verviétoise de la production de déchets ménagers, en terme de poids. Et elle semble ne pas être prête à être détrônée, car, après la double poule à la puce de l'échevin Spits, voici que Marc Drouguet (HDM) propose d'offrir aux citoyens deux poules pour dévorer leurs déchets organiques et pondre des œufs frais. Mieux encore: ce pourrait être un bon moyen de diffuser à nouveau la race du cru, la fameuse poule de Herve. Caquet au conseil communal...

La télévision polonaise À Herve, on emboîterait donc le pas. Avec à la clé une facture déchets allégée et "des œufs frais à peu de frais", souligne Marc Drouguet. Mais il faudrait bien encadrer l'initiative, par exemple en expliquant aux propriétaires comment construire un enclos et soigner les oiseaux. De plus, le participant ne pourrait tuer les poules avant deux ans, ni les vendre à des tiers. Enfin, la ville serait habilitée à contrôler la bonne tenue du poulailler. José Spits embraya: on pourrait profiter de la Foire agricole de Battice pour mettre en évidence les races locales et organiser un concours. Mais il faut bien étudier son coup, car certains soucis sont à redouter. Ainsi, des études montrent que des poules élevées à l'air libre seraient plus sujettes à l'ingestion de métaux lourds. Et puis si les poules sont élevées dans de mauvaises conditions, cela pourrait attirer une faune moins désirable (rats et autres rongeurs). Enfin, il faut se montrer sexiste: deux poules, ça irait. Mais un coq dans le ménage, cela risquerait de provoquer des prises de bec avec le voisinage.

Conclusion: le projet est loin d'être tué dans l'œuf. Les zélés élus pensent pondre un projet bien ficelé. Écllosion probable lors d'un prochain communal. **YVES BASTIN**



Un coq de Herve. Mais seules des poules seraient adoptables. **GPS**

■ Près de l'ex-collège

ABATTOIR: UN PARKING?

Pierre-Yves Jeholet a interrogé l'échevin Spits sur la possible création, près de l'ex-collège, d'un second parking (aérien, souterrain, ou les deux) éventuellement doublé d'habitations sur le site, que la SORASI assainirait. Pour pouvoir avancer, reste à accorder ses violons sur la solution et à faire adopter par la Région wallonne. L'aire de parking envisagée à l'abattoir permettrait-elle de conserver son relief à la cour de l'ex-collège?

Pour l'échevin Spits, non. Ici, deux solutions se présentent: un permis unique neuf, remplaçant celui cassé par le Conseil d'État pour raison de procédure, ou un projet adapté aux arbres à maintenir, avec surcoût.

À ce sujet, le parking souterrain et l'esplanade sont évalués à 2.187.576 €, soit ± 15.000 € la place de parking. Le privé pourrait en réserver 15 à 19 à ce prix + 15% pour contribuer à financer les frais de l'auteur de projet.

Pour l'échevin, les voisins ont été tenus au courant de l'évolution du dossier. Une autre réunion aura lieu le 30 mars, à laquelle les riverains seront conviés.

■ Chantiers

L'ÉGLISE DE HERVE ET XHENDELASSE

Gros chantier en vue au centre de Herve: la 1^{re} phase de l'église débutera le 8 avril, explique l'échevin Eddy-Pascal Piret. Ce dossier de ± 1,25 million d'€ (dont 946.000 de subsides) prévoit de rénover l'enveloppe extérieure. Une 2^e phase visera l'intérieur (boiseries, peinture, vitraux...), pour un montant plus ou moins identique, probablement en 2011.

À Xhendelasse, rue du Bief, la dorsale, Bodarwé termine la phase 1, entre la rue Hardy et l'église. Reste à faire l'ilot de la rue Ledent, quelques pavés place de l'église... Fin mars, ce devrait être fini, selon l'échevin Spits. Baguette entamera alors la phase 2, au carrefour aux Cours, qui sera bloqué. Alors, on libérera le croisement avec la rue Nicolas Hardy. Ensuite, la rue du Bief sera bloquée de l'église à la rue des Marromniers.

Lors des travaux, on a connu des pannes de téléphone: les câbles sont en si mauvais état qu'ils tombent en poussière. D'autres soucis de ce genre sont à redouter durant la phase 2.

École de José: on redemande des subsides

■ Gianni Fabris (HDM) s'accorde sur le principe. Reste à régler la question de l'indemnité de réemploi due au fermier de l'échevin Spits: un terrain de 2.500 m², futur parking, a été désigné. Mais jusqu'ici, trois ministres n'ont pas donné suite aux demandes de subsides. José Spits compte retenter le coup, si achetée. Ville et propriétaire via le plan triennal 2010-12.

YVES BASTIN